

Montieur Thiery
Les mandats seront incluses à l'article 10 du
chapitre XXX du B.S. 1951, hívou à cet effet.

Opposé le 21.5.1951

5 1057

4) Gratification - leur aide au service
du 19 Juin 1951 - 1 Pour arriver dans de
bonnes conditions, les opérations délicates du vote du
19 Juin 1951, il a été fait un large appel aux
employés communaux. Il le leur a écrit que
chacun avait rempli avec bonne humeur et compétence
sa tâche qui lui était assignée. Il a été particulièrement
remarqué l'honneur de fidélité et de dévouement le personnel
sur sa proposition, la Commission décide
d'accorder à chacun des 19 employés communaux
qui ont accordé leur concours à l'occasion du vote
du 19 Juin 1951 une gratification de 500 francs
Un arrêté officiel est prévu à cet effet au
B.S.M. chapitre XX article 11)

5) Aménagement d'une cantine à l'école
Julien Ferry
Montieur de M. le Maire expose que l'actuelle cantine
est insuffisante, vétuste, mal équipée. Il propose de
construire une charpente métallique et faire de
lignes une habitude ligne dont le vy de charpente
devrait être à la cantine. Au premier étage on